Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-212901391-20260311-DELIB1625-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
MAIRIE DE LOPÉREC

Date de convocation : **le 05 mars 2026**
Date d'Affichage : Le 12 mars 2026

2026-01-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Procurations : 0
Votants : 13

L'an deux mil vingt six, **le Onze mars à 19 heures 30 minutes**
Le Conseil Municipal de la Commune de LOPÉREC
légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique,
sous la présidence de **Jean-Yves CRENN,** Maire de la commune.

Présents : SENGELÉ Aude, LANDRÉ Claude, LE PAGE Cédric, LE GUILLOU Maryvonne, ABILY Elisabeth, ARCHAN Stéphane LE REST Jean-Mathias, TOULLEC Bruno, COZIEN Sébastien, BOULIC Luce, CAER Marie-Jeanne, GONIDEC Eric.

ABSENTS : QUEFFELEC Alain, KERDILÈS Albert.

Procurations : Néant

Secrétaire de séance désigné : GONIDEC Eric

OBJET : Adhésion à BRUDED.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal de Lopérec décide d'adhérer à l'association BRUDED pour l'année 2026
Le montant de la cotisation pour l'année 2026 sera de 379.80 euros.

LE MAIRE

Jean-Yves CRENN